



SÉJOUR TOUR DE L'ÎLE D'OLÉRON Du 14 au 19 septembre 2026



Notice d'information - Gond-Pontouvre, le 26 septembre 2025

Le séjour est ouvert aux adhérents de la section ALGP Randonnée titulaires de la licence FFRP 2025/2026 avec assurance RC (IRA ou FRA)

Ce séjour est proposé avec un déplacement en mini-bus pour 27 participants maxi (18 mini)

Dénivelé 145 m - Durée 5 jours

Jour 1 : lundi 14 septembre

Départ vers 9 h pour une arrivée à Oléron vers 11 h 30

Déjeuner avec le pique-nique tiré du sac

– Installation au centre de vacances pour tous – 62, rue Croix-Matelot – Foulereot – Saint-Georges-d'Oléron

Après-midi visite du centre et pêche à pieds

– Apéritif de bienvenue – dîner servi à 19 h 45

Jour 2 : mardi 15 septembre

Saint-Georges-d'Oléron – La Conche-aux-Lièvres – 22 km – 6 h

Départ à 10 h après le petit déjeuner servi à partir de 8 h et l'organisation de la navette pour le retour

À voir en chemin : les ports du Douhet, La Brée -les-Bains – Saint-Denis-d'Oléron – Le phare de Chassiron

Pique-nique dans le sac à dos

Dîner servi à 19 h 45

Jour 3 : mercredi 16 septembre

La Conche-aux-Lièvres - La Rémigeasse – 19 km – 5 h

Départ à 10 h après le petit déjeuner servi à partir de 8 h et l'organisation de la navette pour le retour

À voir en chemin : les écluses à poissons - le port de la Cotinière – la baie de la Perroche

Panier repas pour le midi.

Dîner servi à 19 h 45

Jour 4 : jeudi 17 septembre**La Rémigeasse – Pointe de Manson – 18 km – 4 h 30**

Départ à 10 h après le petit déjeuner servi à partir de 8 h et l'organisation de la navette pour le retour

À voir en chemin : le rocher de Rouchoux – la plage de Vert-Bois – la forêt domaniale de Saint-Trojan

Panier repas pour le pique-nique de midi fourni

Dîner servi à 19 h 45

Jour 5 : vendredi 18 septembre**Pointe de Manson – La Baudissière – 19 km – 5 h**

Départ à 10 h après le petit déjeuner servi à partir de 8 h et l'organisation de la navette pour le retour

À voir en chemin : Saint-Trojan – le port des Salines – la grosse pierre – le Château d'Oléron

Panier repas pour le pique-nique de midi fourni

Jour 6 : samedi 19 septembre**La Baudissière – Saint-Georges-d'Oléron – 18 km – 4 h 30**

Nettoyage du centre et préparation des bagages

Départ à 10 h après le petit déjeuner servi à partir de 8 h et l'organisation de la navette pour le retour

À voir en chemin : La pointe de Bellevue – Le fort Royer – La Perrotine – Boyarville – le fort des Saumonards

Panier repas pour le pique-nique de midi fourni

Départ de Foulerot vers 17 h pour un retour à Gond-Pontouvre vers 19 h

HÉBERGEMENT

L'hébergement se fait au centre de vacances pour tous – 62, rue Croix-Matelot – Foulereot – Saint-Georges-d'Oléron en chambre double ou triple (1 grand lit et lits superposés).

PRIX DU SÉJOUR ET PAIEMENT

Le prix du séjour est estimé à **275,00 €** payable en 3 fractions

(Prix soumis aux variations du prix du carburant et de l'hébergement)

100,00 € d'acompte à la préinscription avant le 10 décembre 2025

100,00 € avant le 1^{er} février 2026

75,00 € avant le 1^{er} août 2026

Soit un total de 275,00 €

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de ALGP Randonnée et remis à la trésorière

Claudine PROVOST – 06 74 46 22 07 – 415, route de Vars – Chalonne – 16160 Gond-Pontouvre

Ce prix comprend :

Le transport en mini-bus

L'hébergement au centre de vacances en chambre double

La taxe de séjour

La pension complète du dîner du 1^{er} jour au petit déjeuner du dernier jour et les pique-nique du midi

Ce prix ne comprend pas :

Les visites de musée

PRÉINSCRIPTIONS

Les préinscriptions seront matérialisées par le dépôt d'un chèque de réservation de 100,00 € avant le 10 décembre 2025.

En cas d'annulation, le remboursement des préinscriptions sera effectué par la Section ALGP Randonnée. S'il est décidé de réaliser ce séjour, la section proposera aux préinscrits un bulletin d'inscription. Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce bulletin sous 8 jours.

Vous aurez alors la possibilité de souscrire une assurance annulation/interruption facultative, nominative et non remboursable. La souscription de cette assurance s'effectue au moment de la réservation du voyage.

FORMALITÉS :

Carte d'identité en cours de validité – Licence FFRP 2025-2026 – Carte Vitale

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

Plus de 90 jour avant le départ : 40,00 € de frais de dossier

De 90 à 60 jours avant le départ : 25 % du montant total du séjour

De 59 à 45 jours avant le départ : 50 % du montant total du séjour

De 44 à 30 jours avant le départ : 75 % du montant du séjour

Moins de 30 jours avant le départ : 100 % du montant total du séjour

RECOMMANDATIONS

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pédestre pour apprécier pleinement ce séjour. Au-delà de l'équipement de base du randonneur, penser aux pulls, lunettes de soleil, crème solaire, bâtons de randonnée, vêtement de pluie. Vos bâtons de randonnée devront être équipés des embouts en caoutchouc. N'oubliez pas pour le pique-nique vos couverts, boîte et gourde.

Le programme proposé est adaptable sur place, en fonction de la condition physique des composantes du groupe, des conditions climatiques et de la praticabilité des circuits au moment du séjour.

Les randonnées et les visites mentionnées sont à titre indicatif et peuvent évoluer. Les organisateurs peuvent les modifier pour des conditions météorologiques, logistiques ou pour la sécurité du groupe.

Une réunion des participants sera organisée à une date qui sera précisée ultérieurement

Pour tout renseignement complémentaire : Didier NEBOUT – 06 33 89 07 36

BULLETIN DE PRÉINSCRIPTION

Séjour Tour de l'Île d'Oléron

du 14 au 19 septembre

à retourner avant le 10 décembre
accompagné d'un chèque de réservation de 100,00 € par personne
à Claudine Provost - 415, route de Vars – Chalonne – 16160 GOND-PONTOUVRE
Tél. 06 74 46 22 07 - cl16.provost@orange.fr

Nom : _____ Prénom : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse _____

Portable _____

Courriel _____

Nombre de personnes _____ x 100,00 € _____ € à l'ordre de ALGP Randonnée

Date et signature :